

Opération Sécurité Vacances



Pendant vos vacances, signalez votre absence à la gendarmerie proche de chez vous.

Les gendarmes de la brigade d'Auterive mettent en place

L'opération Tranquillité Vacances.

Si vous vous absentez pendant les vacances, les gendarmes peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

C'est simple :

vous signalez votre absence lors de vos vacances, pendant cette période les gendarmes passeront régulièrement à votre domicile pour vérifier que tout se passe bien chez vous. Un moyen efficace de dissuader les voleurs ...

C'est gratuit :

C'est un service que les forces de l'ordre offrent à toute la population.

Pour en bénéficier, il suffit de compléter le formulaire ["Opération Tranquillité Vacances"](#) et de le faire parvenir à la gendarmerie près de chez vous.

A savoir : en aucun cas, les gendarmes ou les policiers n'effectuent de démarchage à domicile ou par téléphone pour connaître vos dates de vacances. Soyez vigilant ; ne répondez pas à ce genre d'appels et prévenez le bureau de police ou la gendarmerie de votre domicile.

Voici également [quelques conseils](#) bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Dépliant ["les bons réflexes"](#)